



Nicolas GIRAUDEAU  
Coordonnateur

**Comité de Pilotage :**  
La Ville de Montpellier  
L'Assurance Maladie de l'Hérault  
La Fondation de l'Université de Montpellier  
Le CHU de Montpellier  
L'ARS Occitanie Pyrénées Méditerranée  
La Région Occitanie

[HTTPS://MONTPELLIERSANTEORALE.COM](https://montpellieranteorale.com)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
MONTPELLIER, LE 24 FEVRIER 2024

## **JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE ORALE** **Mercredi 20 mars**

***"Faire de Montpellier, un territoire exemplaire et innovant en santé orale"***

### **LE PROGRAMME MONTPELLIER SANTE ORALE** **by MedVallée**

La santé Orale est définie par l'**Organisation Mondiale de la Santé** comme *"l'état de la bouche, des dents et de toutes les structures oro-faciales qui permettent aux individus, d'effectuer des fonctions essentielles, telles que manger, respirer et parler, et englobe des dimensions psychosociales, comme la confiance en soi, le bien-être et la capacité de créer des liens sociaux et de travailler sans douleur, inconfort ou gêne. La santé orale évolue au cours de la vie, du début de la vie à la vieillesse, fait partie intégrante de la santé en général et permet aux individus de participer à la vie en société et de réaliser leur potentiel."*<sup>1</sup>

### **UN FLEAU MONDIAL**

Les maladies de santé orale représentent la MNT<sup>2</sup> la plus répandue dans le monde. Près de 3,5 milliards de personnes sur terre sont atteints d'une affection de santé orale non traitées.

Depuis 2021, l'OMS a :

- Adopté une résolution (WHA 74.5) sur la santé orale lors de l'assemblée mondiale de la santé en mai 2021 ;
- Adopté une stratégie mondiale de la santé orale en mai 2022 ;
- Publié le rapport mondial de la santé orale en octobre 2022 ;
- Publié le plan d'action mondial en santé orale (2023-2030).

---

<sup>1</sup> Stratégie Mondiale de la Santé Orale, OMS, 2022.

<sup>2</sup> Maladie Non-Transmissible (NCD= Non-Communicable disease)

En France, le développement de la santé numérique, la volonté de faire de la prévention un axe majeur de l'innovation en santé ou encore le programme "Génération sans carie" porté par la CNAM laissent entrevoir un alignement des planètes qui peut nous permettre d'être optimiste quant à la capacité d'atteindre notre ambition et de faire de Montpellier un territoire exemplaire et innovant en santé orale.

## A MONTPELLIER, UN TERRITOIRE ET DES ACTEURS ENGAGÉS

En août 2022, l'Université de Montpellier, à travers sa Fondation, le CHU de Montpellier, la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, à travers l'initiative MedVallée, l'Assurance Maladie de l'Hérault, l'Agence Régionale de Santé et la Région Occitanie ont lancé le programme Montpellier Santé Orale (MSO), soutenu par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il s'agit d'un programme de santé publique interprofessionnel et innovant qui a pour ambition de faire de Montpellier un territoire exemplaire et innovant en santé orale. Il a notamment comme objectif d'améliorer la santé orale des Montpelliérains et des habitants de la Métropole, notamment des plus fragiles.

## 27 STRUCTURES SIGNATAIRES DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Agence Régionale de Santé, Université de Montpellier, CPAM 34, Ville de Montpellier. Adages, PROPARA, Association Quartier Santé, Collectif Santé Précarité, UFSBD 34, Altemed, DAC 34, CPTS LEZ MOSSON, CPTS PIC SAINT LOUP, URPS Infirmiers, URPS kinés, URPS Pharmaciens, URPS Orthophonistes, URPS Médecins, URPS Chirugiens-dentistes, Conseil de l'Ordre Sage-Femme, Conseil de l'ordre des Masseurs Kiné, Conseil de l'ordre des Pharmaciens, CONEX Santé, Circle Dental, Colgate, Actéon group, Care Prod,

## 6 AXES :

1. **La prévention** : Améliorer la prévention en santé orale des montpelliérains et notamment des plus fragiles ;
2. **La Santé Orale Numérique** : Démocratiser l'usage du numérique en santé orale et implémenter le programme mOralHealth de l'OMS ;
3. **Parcours & accès** : faciliter l'accès aux soins et aux droits en santé orale des publics fragiles ;
4. **L'Inter professionnalité** : Fédérer les professionnels autour d'une culture commune en santé orale ;
5. **Innovation** : Entreprendre et innover en santé orale
6. **Universalisation** : Universaliser et dupliquer le programme MSO

### 3 COMITES EXPERTS :

- **Le Comité Terrain** : Regroupe les représentants des associations de terrains, les usagers, les utilisateurs du programme et les acteurs souhaitant s'impliquer dans la co-construction des actions. Il a pour objectif de faire remonter les besoins du terrain.
- **Le Comité Scientifique** : Fédère tous les représentants des professions de santé impliquées dans la santé orale mais aussi des experts académiques. Il assure la qualité scientifique des actions et leur évaluation.
- **Le Comité des partenaires** : Associe tous les partenaires privés investis dans le programme. Certains sont des prestataires et d'autres des donateurs financiers, de matériel et/ou d'expertise. Il permet le lien entre le monde économique et la santé publique.

### CHIFFRES CLES DU PROGRAMME EN 2023 :

- **Plus de 115 structures** se sont impliquées dans MSO (Établissements médico-sociaux, Écoles, Associations)
- Près de **10 000 personnes sensibilisées** à la santé orale.
- **1717 personnes ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire** dont 264 par télémédecine.
- Les populations ciblées ont été :
  - Les enfants (et leur parents) entre 0 à 12 ans y compris les enfants en centre de loisirs ;
  - Les collégiens et les étudiants ;
  - Le grand public ;
  - Les personnes vivant en précarité ;
  - Les patients du CHU de Montpellier ;
  - Les personnes vivant en situation de handicap ;
  - Les personnes âgées.

### PERSPECTIVES 2024 :

- **Augmenter l'inter professionnalité dans les actions.** En effet, la Santé Orale implique la quasi-totalité des professionnels de santé. Il est donc important qu'ils soient tous impliqués dans les actions de prévention menées.
- **Développer la télésanté orale** et notamment pour les personnes les plus reculées du soin. Nous travaillons actuellement sur un modèle qui faciliterait l'intégration de la télémédecine en santé orale plus facilement dans les structures qui souhaiteraient en faire bénéficier leur public.
- Lancer un programme d'envergure pour **améliorer la littératie en santé orale** des publics cibles grâce au numérique.
- **Améliorer les connaissances et compétences en santé orale des professionnels de santé** et de la santé aux contacts des personnes fragiles.

## PROGRAMME D' ACTIONS DU MERCREDI 20 MARS

- **Place de la comédie (devant l'office du tourisme) de 10h à 16h :  
« Village santé – Montpellier Santé Orale - MSO »**

Présence de la Ma.P – Unité mobile de prévention santé de la ville de Montpellier qui accueillera des professionnels engagés dans le programme MSO (CPAM de l'Hérault, Etudiants de l'Université de Montpellier) pour des actions d'information et de sensibilisation des Montpelliérains et Montpelliéraines.

**Plus d'infos : [Ma.P, l'unité mobile de prévention santé - Ville de Montpellier](#)**



- **Quartier Santé Lemasson de 10h à 16h :**

Le centre de santé proposera des bilans de prévention et de dépistage, en partenariat avec le CHU de Montpellier, des actions de sensibilisation et d'informations et la présentation du programme M'T Dents la CPAM de l'Hérault qui permet la réalisation d'un bilan et de soins consécutifs tous les 3 ans chez un chirurgien-dentiste de 3 à 24 ans, entièrement pris en charge par et sans avance de frais.

Cette journée est ouverte à toutes et tous, enfants et adultes et est entièrement gratuite.

**Plus d'infos : Quartier Santé Lemasson – 392 Boulevard Pedro de Luna – Ligne 2 Station Lemasson - 04 48 19 00 00**



## CONTACTS PRESSE :

### **Montpellier Santé Orale :**

[n-giraudeau@chu-montpellier.fr](mailto:n-giraudeau@chu-montpellier.fr)

### **CHU de Montpellier :**

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Louise Potrel et Guillaume Lechat

Tél. : 06.71.60.72.62 / 06.65.84.98.01

[presse@chu-montpellier.fr](mailto:presse@chu-montpellier.fr)

### **Ville de Montpellier :**

Laure CHAZOUILLER

Tél. 04 67 13 49 19 - 06 02 09 11 38

[l.chazouiller@montpellier3m.fr](mailto:l.chazouiller@montpellier3m.fr)

### **Assurance Maladie de l'Hérault :**

David LOPEZ

Tél. : 04 99 52 56 62 - 07 78 84 47 05

[david.lopez@assurance-maladie.fr](mailto:david.lopez@assurance-maladie.fr)

### **Agence Régionale de Santé Occitanie :**

Vincent Drochon

04 67 07 20 57 - 06 31 55 11 77

[vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)